

## ►►► OPEN DATA 41 "Des données ouvertes pour tous"



Maurice Leroy, ministre de la Ville, en charge du Grand Paris, président du Conseil général de Loir-et-Cher, et Alain Quillout, Président de l'Observatoire de l'économie et des territoires de Loir-et-Cher, lors de la signature de la convention Open data 41, le 12 décembre 2011 à Blois.

Questions à Maurice Leroy, ministre de la Ville, en charge du Grand Paris, président du Conseil général de Loir-et-Cher.

### Qu'est-ce-que l'Open data ?

**Maurice Leroy :** L'Open data est un terme anglais qui signifie littéralement « données ouvertes ».

Ce terme, encore un peu obscur pour nos concitoyens, désigne un mouvement international qui consiste à libérer, via internet, les données publiques d'un pays, d'une commune, d'une institution publique...

Concrètement, pour nous en Loir-et-Cher, il s'agit de rendre facilement accessibles et librement réutilisables de nombreuses informations touchant à l'économie, la mobilité, l'environnement, la géographie, les constructions... ainsi que des renseignements propres aux institutions : statistiques, budgets, subventions, délibérations...

### En quoi l'Open data est-il important pour le département ?

**M.L. :** Ouvrir les données publiques est une attente des citoyens.



C'est une exigence de transparence, une exigence démocratique qui donne de la visibilité à chacun sur l'action de nos institutions. En ce sens, l'Open data doit aussi faciliter le débat public.

Il en va également de l'attractivité et de la compétitivité de notre territoire. Libérer les données est une opportunité économique que nous devons encourager. Grâce à l'Open data, tous nos concitoyens mais aussi les entrepreneurs du Loir-et-Cher peuvent imaginer et développer de nouveaux services numériques. Je pense notamment à des applications web et mobiles pour les services à la personne, la santé, les transports, le tourisme... Tant de domaines pour lesquels, innovation, créativité et initiatives sont les bienvenues.

C'est un souffle de modernité et de créativité que nous impulsions en envoyant un message positif, celui d'un territoire qui croit en lui, qui sait créer les conditions de la réussite des talents, et qui les accueille à bras ouverts.

### Pourquoi ce partenariat avec l'Observatoire de l'économie et des territoires de Loir-et-Cher ?

**M.L. :** Le Conseil général est le premier partenaire de l'Observatoire depuis de nombreuses années. Avec l'Observatoire nous disposons d'un instrument exceptionnel, unique en son genre qui centralise, structure, analyse puis diffuse les données conjoncturelles du département, avec une approche à 360° du Loir-et-Cher. Il dispose donc d'une réelle expertise dans le traitement et la diffusion de données.

À travers ce partenariat, le Conseil général s'engage à libérer progressivement ses données vers l'Observatoire, qui en assure le traitement et la distribution via sa plateforme expérimentale

### **pilote41.fr**

L'objectif, à terme, est d'emmener avec nous un maximum d'acteurs du territoire, afin de constituer un Open data complet et performant à l'échelle de tout le Loir-et-Cher.